

PEGOLAND®



DESCRIPTION

Ciment colle, spécial pour sa finesse, sa plasticité et sa résistance à l'affaissement, pour la pose de carreaux de sol et de mur. Pour le collage de carreaux de céramique avec un degré d'absorption moyen-haut. Cet adhésif anti-affaissement présente une excellente adhérence initiale. Il se distingue par sa finesse et sa grande plasticité. Idéal pour les substrats à base de ciment.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés et d'adjuvants. Bonne maniabilité et grand pouvoir d'accrochage.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Emploi en intérieur.
- Adhésion de pièces en céramique à absorption mi-élevée
- Evite le fait de devoir humidifier les supports grâce à son pouvoir de retenue d'eau.
- Sans décrochage. Adhérence initiale excellente.
- Temps ouvert prolongé, permet la correction des pièces.
- Finesse et grande plasticité.

SUPPORTS

- Supports conventionnels en ciment.
- Convient pour la pose sur tous les types de plaques de plâtre cartonnées.
- Tous les supports devront avoir une planéité adéquate. Dans le cas contraire, former des surélévations jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant l'encollage.
- Pour des épaisseurs supérieures utiliser:
 - Sols: selon le cas concret utiliser le ragréage NIVELAND 10R ou le PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE.
 - Dans les revêtements : mortiers de régularisation ayant une résistance à la traction suffisante et dont le retrait de durcissement est déjà terminé.
- Dans des conditions de chaleur et vent ou dans le cas de supports très absorbants, il convient d'humidifier le support puis d'attendre qu'il ne reste plus de pellicule d'eau.
- Ne pas appliquer sur plâtres ou peintures.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou de forme mécanique jusqu'à obtention d'une consistance homogène et maniable.
- Laisser reposer la masse durant 5 minutes et malaxer à nouveau.
- Etendre le produit malaxé sur le support au moyen d'une lisseuse sur une surface maximum de 2m2.
- Brosset avec une lisseuse dentée pour corriger l'épaisseur (voir tableau).
- Placez les pièces sur l'adhésif frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à ce que les rainures soient complètement aplaties et que toute la surface de la céramique soit correctement collée. Vérifiez périodiquement l'adhérence de l'adhésif en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface de l'adhésif ou une déshydratation de l'adhésif, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Les carreaux doivent être posés selon la méthode du double encollage en extérieur, pour les formats supérieurs à 900 cm2, dans les sols commerciaux ou industriels, s'il y a un chauffage actif, lors de la pose

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

de carreaux céramiques, si des systèmes d'égalisation sont utilisés ou si les carreaux présentent un relief qui rend difficile un bon contact avec la colle.

- Respecter les joints de construction (dilatation, contraction, fractionnement, joints périmétraux d'angles) ainsi que les joints entre les bardeaux. (minimum 2 mm).
- Le remplissage des joints se fera après 24 h sur les parements verticaux et après 48 heures sur les revêtements. Employer MORCEM COULIS ou MORCEM COULEUR selon le type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, plus les résultats seront meilleurs.

Poids maximum sur les parements verticaux: 20 kg/m ²		
FORMAT DU CARREAU	TRUELLE DENTÉE	ENCOLLAGE
< 100 cm ²	U4 (4 x 4 x 4)	Simple
≤ 450 cm ²	U6 (6 x 6 x 6)	Simple
≤ 900 cm ²	U6 (6 x 6 x 6) / U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double-Simple
> 900 cm ²	U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer avec risque de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- Ne jamais appliquer avec la technique dite par " point".
- Ne pas employer sur des zones à risque d'eau stagnante.
- Sous des conditions climatologiques extrêmes (vents forts ou hautes températures) a lieu un séchage plus rapide que d'habitude.
- Dans le cas des revêtements de plus de 30 m², laissez des joints de fractionnement remplis d'un matériel déformable de la gamme PUMALASTIC.
- Il est recommandé de laisser un joint de dilatation périphérique libre entre le revêtement de sol et le mur ou le pilier, caché par la plinthe, d'environ 5 mm. par la plinthe, d'environ 5 mm. Ces joints doivent être remplis avec un matériau déformable de la gamme PUMALASTIC.
- Pour les supports à base de gypse, utiliser PEGOLAND ESPECIAL YESO, PEGOLAND PORCELÁNICO. plâtre ou un adhésif de la LINEA PEGOLAND PROFESIONAL, en évitant le plâtre mort et le plâtre fragile.
- Pour les pièces renforcées par une maille de fibre de verre collée au dos, consulter le service technique.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.
Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)	
Aspect	Poudre BLANCHE ou GRISE
Temps d'ajustement	Approximativement 20 min. (Selon conditions climatiques)
Temps de la vie de pâte	Approximativement 2 h. (Selon conditions climatiques)
Adhérence initiale	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après action de l'eau	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après le vieillissement sous action de la chaleur	PND
Adhérence après le cycle gel-dégel	PND
Rendement approximatif	Collage simple: 4 Kg/m ²
	Double collage: 6 Kg/m ²

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.